

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17.117

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 31 juillet, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 25 juillet 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 25 juillet 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Didier QUENTIN, M. Thierry REGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
M. Yannick PAVON représenté par M. Patrick MARENGO
M. René-Luc CHABASSE représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par Mme D. BARRAUD-DUCHÉRON
Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIE : RUE DE L'ESPOIR
LOT DE L'AIRE DE LA PUISADE

RAPPORTEUR : Mme SEURAT

VOTE : 2 CONTRE
4 ABSTENTIONS
27 POUR

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer la voie de desserte du lot « Aire de la Puisade », raccordée aux deux extrémités sur la rue de la Puisade :

➤ Rue de l'Espoir

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer à la voie de desserte du lot « Aire de la Puisade », raccordée aux deux extrémités sur la rue de la Puisade, le nom suivant :

➤ Rue de l'Espoir

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 2 août 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

LA PUISADE

PLAN DE MASSE
Ech : 1/333

Rue de l'Espoir

LEGENDE :

- Espace vert
- Parking privé en enrobé
- Haie
- Dalles béton à engazonner
- Auvent - Toiture bac acier pente 3%
- Maison - Toiture tuile pente 33%
- Mur Hauteur 1.60m (portail)
- Muret 60cm + grillage 1.00m doublé d'une haie
- Grillage Hauteur 2.00m doublé d'une haie
- Grillage Hauteur 1.60m doublé d'une haie

Zone boisée et broussailleuse

